

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### PURESSENTIEL HUILE ESSENTIELLE EUCALYPTUS GLOBULUS BIO

Date : 07/11/2011

Version : V1

#### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit :** PURESSENTIEL HUILE ESSENTIELLE EUCALYPTUS GLOBULUS BIO

**Type de produit :** Huile essentielle

**Usage :** Complément alimentaire

**Raison Sociale :** LABORATOIRE PURESSENTIEL

Avenue Molière 150

1050 Bruxelles BELGIQUE

**Téléphone :** + 32 (0) 2 896 44 88

**Numéro d'appel d'urgence :** +33 (0)1 45 42 59 59

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Principaux dangers</b>	: SGH07		SGH09	
<b>Dangers pour l'homme et l'environnement</b>	: H226 H317 H411  H304	Liquide inflammable Peut provoquer une allergie cutanée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires		
<b>Système de classification</b>	: En accord avec le règlement REACH et CLP			

#### 3. COMPOSITION DU PRODUIT

<b>Nature du produit</b>	: Huile essentielle SNC, Substance Naturelle Complexe (100% pure et naturelles)
<b>Certification</b>	: Produits agro-alimentaire issu de l'Agriculture biologique certifié par ECOCERT SAS F 32600
<b>Législation</b>	: N°CAS TSCA : 8000-48-4 N°CAS EINECS : 84625-32-1 N°EINECS (n°EC) : 283-406-2

<b>Composants dangereux</b>	: Cinéol 1,8	H226
	Alpha pinène	SGH07, SGH09, H410, H317, H304
	D-Limonène	SGH07, SGH09, H226, H317, H410
	Para cymène	SGH07,SGH09, H411, H304
	Alpha terpinéol	SGH07, H315
	Gamma terpinène	SGH07, H304
	Béta pinène	SGH07, SGH09, H410, H317, H304

**Allergènes** : D-Limonène (<=12,0%), Géraniol (<=0,5%)

#### 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec la peau** : Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer avec de l'huile végétale. Si une irritation persiste ou qu'on aperçoive une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin
- Inhalation** : Placer le sujet au repos au grand air. Consulter immédiatement un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Recommandés** : Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre
- Utilisables** : Extincteurs à mousse ou à halogènes
- Déconseillés** : Jets d'eau
- Méthode particulière de protection de la lutte contre l'incendie** : Eviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées

#### 6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles** : Eloigner toute source potentielle d'inflammation, aérer les locaux, Ne pas fumer
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et souterraines. Se débarrasser des torchons et éponges ayant servis à éponger selon les prescriptions réglementaires en vigueur  
Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes
- Méthodes de nettoyage** : inertes qui seront ensuite balayées et détruites selon la réglementation en vigueur

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

- Manipulation** : Ne pas ingérer en l'état, éviter le contact, ne pas fumer à proximité du produit, ne pas chauffer à la flamme nue, ni exposer les vapeurs à la flamme ou de toute autre source d'ignition.  
Durant l'incorporation du produit, celui-ci doit être tenu à des températures relativement basses. En cas de nécessité d'élévation de température, celle-ci doit être ménagée et pendant un temps aussi court que possible.  
Ne pas inhaler les vapeurs chaudes
- Stockage** : Stocker à l'abri de la chaleur, la lumière dans des récipients fermés, secs et sous azote si possible et si nécessaire. Eviter les écarts de température trop important. Stocker en zone tempérée. Eviter les vides de remplissage.

#### 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

- Valeurs limites d'exposition** : Non réglementé
- Contrôle de l'exposition** :
- |                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| Protection respiratoire | Locaux bien aérés            |
| Protection des mains    | Porter des gants             |
| Protection des yeux     | Port de lunettes recommandé  |
| Protection de la peau   | Port de vêtements de travail |

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Informations générales</b>	: Odeur	Camphrée, fraîche et cinéolée
	: Apparence	: Liquide
	: Couleur	: Incolore à jaune pâle
<b>Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement</b>	: pH	: Non disponible
	: Point d'ébullition	: Non disponible
	: Point éclair	: +44°C
	: Hydrosolubilité	: Insoluble
	: Solubilité alcool	: Soluble
	: Pression de vapeur à 25°C	: Non disponible
	: Viscosité	: Non disponible
	: Densité à 20°C	: 0,905 à 0,925
	: Propriétés comburantes	: Ne contient aucune substance susceptible de s'enflammer spontanément
	: Danger d'explosion	: Pas de risques d'explosion à température ambiante
	: Indice de réfraction à 20°C	: 1,460 à 1,477

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité</b>	: Pas de modifications significatives de la composition dans le temps
<b>Conditions à éviter</b>	: Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.
<b>Matière à éviter</b>	: P.V.C
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Pas de décomposition en utilisation conforme

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet néfaste par ingestion	: DL or 50 pour le rat : 2500 mg/kg
Effet néfaste par contact cutané	: DL derm 50 pour le lapin : >=5000 mg/kg
Sensibilisation	: Non disponible
Irritation	: Non disponible
Phototoxicité	: Non disponible
Cancérogénicité	: Non réglementé
Mutagénicité	: Non réglementé
Effets toxiques pour la reproduction	: Non réglementé
Restrictions IFRA	: Non réglementé
Autres informations	: Manipuler ce produit avec toutes les précautions d'usage compte tenu d'effets de synergie imprévisibles sur les personnes particulièrement sensibles.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Ecotoxicité</b>	: 	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
--------------------	---	---

**Mobilité** : Basse mobilité dans les sols  
**Persistance et dégradabilité** : Non disponible  
**Potentiel de bioaccumulation** : Aucune conséquence connue  
**Résultats de l'évaluation PBT** : Non déterminé  
**Autres effets nocifs** : Aucun autre effet connu  
**Précautions** : Eviter les rejets dans l'environnement (les eaux de surfaces, égouts..)

**Catégorie de pollution des eaux** : 2 Polluant marin

### 13. ELIMINATION

**Déchets** : Recycler et éliminer conformément aux législations en vigueur.  
 Ne pas contaminer le sol et l'eau avec les déchets.  
 Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés** : Vider complètement le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

### 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

Code tarif douanier : 3301 29 41 00



	Classe	N°UN	Grp emballage	Quantité limitée	Nom expédition
Transport terrestre (ADR)	3	1169	III	LQ7	EXTRAIT AROMATIQUE LIQUIDE
Transport maritime (IMDG)	3	1169	III	LQ7	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID EUCALYPTUS GLOBULUS SPAIN ESSENTIAL OIL
Transport aérien (OACI/IATA)	3	1169	III	LQ7	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID EUCALYPTUS GLOBULUS SPAIN ESSENTIAL OIL

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

<b>Classification</b>	: SGH07		SGH09	
<b>Mentions de Danger</b>	: H226 H317 H410  H304	Liquide inflammable Peut provoquer une allergie cutanée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires		
<b>Conseils de Prudence</b>	: P262 P280  P273 P301+P331+ P315	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  Eviter le rejet dans l'environnement En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin		

## 16. INFORMATIONS DIVERSES

Cette Fiche Données Sécurité a été réalisée en conformité avec :  
 Le Guide d'élaboration des Fiches Données Sécurité de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement Européen  
 Le Conseil du 18 décembre 2008 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des Substances Chimiques (REACH)  
 Le Code of practice 2009 de l'EFFA.

Cette fiche de données sécurité complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que celui cité concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.